

## Déclaration CFDT-VNF à la réunion DS/DG du 7 Mars 2019

Mesdames et Messieurs de la Direction, Cher(e)s Collègues,

Sous l'impulsion des interventions de la CFDT-VNF au dernier Conseil d'administration, suite aux positions qu'elle a pu porter et défendre quant à l'adoption du budget initial de 2019, une suspension de séance avait été demandée par les administrateurs représentant les personnalités qualifiées.

Ces derniers ont proposé une motion plaidant en faveur d'une allocation budgétaire supplémentaire de l'AFITF basée a minima sur les estimations initialement avancées (33 M€). Outre d'avoir initié et voté favorablement pour cette motion, nous l'avions relayée dans un courrier adressé aux ministres et comme vous, nous l'imaginons, avons activé l'ensemble de notre réseau pour faire bouger les lignes !

Même si le chemin reste encore très long à parcourir pour parvenir aux niveaux d'investissement souhaitable et nécessaire pour la voie d'eau, nous saluons le vote du conseil d'administration de l'AFITF portant le budget de VNF à 112,5 millions d'euros contre 80 dans le budget voté en décembre au CA de VNF.

Prudence est de mise tout de même car une première convention prévoit d'attribuer 96,75 millions d'euros sur le premier trimestre et qu'une seconde subvention de 15,75M€ pourrait être signée au second trimestre. Formulons le souhait que cette seconde partie ne passe pas à la trappe ! Formulons également le souhait que la téléconduite, l'automatisation ne conduisent pas à l'accélération d'une politique des ressources humaines où l'humain passe en second plan voire même en dernier plan comme contrainte accessoire.

Pour la CFDT-VNF, il est clair que dans ce cadre, nous saurons vous rappeler les priorités et vous démontrer que sans votre personnel, vos millions d'investissement ne vous serviront à rien ! Si VNF ne bouge pas, il n'a pas d'avenir. Mais si VNF bouge contre l'intérêt de son personnel, en l'écrasant, en le maltraitant, il n'en aura pas non plus !

Nous tenons également à vous faire part des inquiétudes sur le devenir des Directions Territoriales, en commençant par les plus petites, avec la centralisation de certaines missions et de leurs effectifs qui est mis en lumière avec notamment la création de la Direction de l'ingénierie et de la Maitrise d'Ouvrage qui va imputer les DT d'une partie de leurs effectifs. Nous dirigeons nous vers une disparition de ces dernières ?

Monsieur le Directeur général, suite à des demandes émanant du personnel du Siège, vous avez décidé de mettre en place des réunions d'informations et d'échanges trimestriels avec l'ensemble du personnel du Siège. A cette occasion, vous partagez l'actualité du moment avec eux tout en gardant un temps d'échange direct par un jeu de questions réponses.

Nous saluons la reprise de cette méthode qui avait été initiée par l'ancien directeur général et qui permet d'accroître la communication avec le personnel tout en permettant une meilleure prise en compte de leurs interrogations et de leurs inquiétudes.

Toutefois, la CFDT-VNF souhaite élargir ce nouveau canal de communication à l'ensemble du personnel de l'EPA. Pour ce faire, nous vous proposons de filmer vos interventions et de les retransmettre via l'intranet pour que tous, au Siège comme dans les DT, puissent bénéficier du même niveau d'information. De plus, pour leur permettre de pouvoir poser leurs questions nous vous proposons d'ouvrir une boîte mail spécifique qui soit accessible à tout le personnel. L'objectif serait de faire part des questions remontées lors de vos interventions et d'apporter des réponses partagées avec toutes et tous.

Autre point que nous n'avons pas pu faire remonter dans nos questions préalables car il vient tout juste de tomber du camion : nous vous avons alerté sur les difficultés liées aux promotions que vont rencontrer les OPA suite à l'absence de recrutement et, de fait, la diminution des enveloppes promotion. Or nous apprenons maintenant que les CC OPA promotion seraient différées dans l'attente des modifications de grille salariale à venir et les concours purement et simplement annulés. La CFDT-VNF vous alerte depuis des mois sur le sujet OPA et considère comme inadmissible que les concours ne puissent pas être tenus ! Ajoutons à cela, le renvoi au second semestre des CC OPA promotion sans aucune garantie qu'elles auront bien lieu. Le mal-être grandit chez les OPA et nous souhaitons savoir quelle est votre position sur les concours et la tenue des CC OPA promotion au second semestre ? Pouvez-vous apporter des garanties sur le fait que tout cela n'aboutira pas à une année blanche ?

Pour conclure, nous ne nous attarderons pas sur une déclaration préalable plus longue que de besoin car cette fois encore, conformément à la nouvelle méthodologie que vous avez souhaité mettre en place, nous vous avons fait parvenir une liste de questions détaillée pour vous permettre de préparer des réponses claires et précises.

Cette liste de questions non exhaustives, Monsieur le Directeur général, reflète les interrogations, inquiétudes et revendications des personnels de VNF. Nous comptons sur vous pour y apporter des réponses et pour envoyer quelques signaux quant à votre volonté de faire fonctionner et réussir le dialogue social qui dépassent de simples mots. Nous comptons également sur vous pour annoncer quelques avancées positives pour le personnel qui œuvre avec attachement à la réussite de VNF et de ses missions de service public.

Les délégués syndicaux de la CFDT-VNF.



**Cfdt:** VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

**N'HÉSITEZ PLUS !**

**CONTACTEZ-NOUS !**

- Par mail : [cfdt@vnf.fr](mailto:cfdt@vnf.fr)
- Par téléphone : 06 07 69 30 65
- Sur notre site web : [www.elections-cfdtvnf.fr](http://www.elections-cfdtvnf.fr)